

Déroulé du cours

0 811 261 732

Service 0,06 € / min
+ prix appel

REF : ZV6683

Prérequis

Une première exposition à l'environnement assurantiel est recommandée. Une connaissance générale de la Directive Solvabilité II est un plus, sans être indispensable. Le stagiaire doit être à l'aise avec des notions de risque, de contrôle et de reporting.

Durée 14h

Profil Animateur

Le formateur est un expert en réglementation prudentielle et Solvabilité II, actuaire certifié de l'Institut des Actuaires, avec une expérience de terrain en gouvernance, pilier 1, ORSA et reportings (RSR/SFCR). Il maîtrise l'accompagnement opérationnel des fonctions clés et la mise en pratique des attendus réglementaires.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

Public visé

Responsables de fonctions clés (Conformité, Gestion des risques, Audit interne) et opérationnels impliqués dans la gouvernance, les travaux réglementaires et le reporting Solvabilité II au sein d'un organisme d'assurance ou de réassurance.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de permettre au stagiaire de comprendre les enjeux de Solvabilité II, la détermination du ratio (pilier 1), les attentes de gouvernance et de reporting, et de disposer d'une vision concrète et pragmatique des travaux opérationnels à mener.

Programme

- Rappels des notions fondamentales en assurance : grands principes, logique économique et besoin de supervision
- Contexte et finalités du contrôle prudentiel : origine, objectifs et impacts de Solvabilité II
- Principes généraux de la Directive Solvabilité II : architecture et articulation des piliers
- Gouvernance et système de gestion des risques : organisation cible, responsabilités, rôle du contrôle interne
- Fonctions clés : missions attendues, interactions, livrables et "narratifs" de gouvernance
- Politiques écrites : objectifs, contenu attendu, gouvernance de validation et mise à jour
- ORSA : concepts clés, démarche, gouvernance, exploitation des résultats et traçabilité
- Rappels de comptabilité des assurances : points utiles à la lecture prudentielle
- Bilan économique / prudentiel : principes de valorisation, logique des ajustements
- Exigences en capital : compréhension de la formule standard, structure des modules de risques
- Ratio de solvabilité : lecture, interprétation, indicateurs de suivi et messages clés
- Reporting et travaux réglementaires : attentes de production, qualité des données et contrôles
- Rapports narratifs RSR et SFCR : objectifs, structure, lecture critique et informations majeures (fonds propres, SCR, gouvernance, activité, états financiers)

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
 - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
 - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
 - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
 - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
 - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP